

PERMANENCES AUX PRESBYTERES

Combloux	04 50 58 61 45	lundi et vendredi 14h30-16h00
Megève	04 50 21 22 11	mercredi et jeudi de 9h à 11h30
St Gervais	07 48 10 97 19	lundi, mardi et vendredi de 14h30 à 17h
Contamines-Montjoie	04 50 55 23 81	lundi, vendredi 14h30-16h30
		mardi 10h-11h - vendredi 17h-18h

Messes en semaine :

Du lundi au samedi à 9h30 : Messe à la Chapelle de Taguy au Bettex

Mardi 18 août	18h00	Chapelle le Cruet à Combloux
Mercredi 19 août	09h00	Combloux
	18h00	Les Contamines Montjoie
Jeudi 20 août	18h00	Chapelle de Cassioz à Megève
Vendredi 21 août	18h00	Chapelle des Praz à St Gervais

Messes du week-end :

Samedi 22 août	18h30	Combloux
	18h30	Notre Dame de Bellecombe
Dimanche 23 août	09h00	St Nicolas de Véroce
	10h30	Chapelle de Taguy au Bettex
	10h30	La Giettaz
	11h00	Megève

CHAPELET

Tous les soirs	17h30	Megève - à l'Eglise
Mercredi	17h00	St Gervais - à l'Eglise
Dimanche	19h00	La Giettaz - à l'Eglise

LITURGIE EN PAROISSE

Samedi 3 octobre à Combloux Assomption Mont-Blanc - Lycée H.B. de Saussure de 9h à 16h30, repas canadien.

Journée de rencontre et de formation pour tous les acteurs de la liturgie. Elle a pour objectif de se donner ensemble des repères et des outils afin d'acquérir des bases communes en liturgie.

Inscription au presbytère de Megève avant le 20 août

RENTREE DIOCESAINE

Dimanche 6 septembre de 9h à 16h au Sanctuaire de la Bénite-Fontaine à La Roche sur Foron, vous êtes tous invités !

AGENDA

MARDI 18 août

- **09h00 - Megève** - Chapelle Ste Anne : Prière des Laudes
- **14h30 - Megève** - Chapelle Ste Anne : Rencontre de prières, chants, écoute et partage de la parole de Dieu, dans la joie et la simplicité. Vous êtes les bienvenus.

JEUDI 20 août

- **16h30-17h15 - Megève** - Eglise : Confessions

VENDREDI 21 août

- **18h00 - Megève** - Eglise : Temps d'adoration, louange

NOS JOIES

Baptême : Ryo HENRI-HELOISE le 23 août à Megève

Mariages : Lucas LECERF et Camille SAMELOT le 19 août à Megève

NOS PEINES

† Colette BOCHATAY - 99 ans - le 6 août aux Contamines

† Gilles SOCQUET-CLERC - 75 ans - le 12 août à Megève

† Marie José DUQUESNE - 72 ans - le 17 août à Saint Gervais les Bains

Equipes Liturgiques et découverte de l'Evangile du dimanche

Pour les 22 et 23 août

- **Combloux** : Quartier du Feug - Rencontre mercredi 19 août à 14h30 au presbytère.
- **St Nicolas de Véroce** : Préparation mercredi 19 août à 20h30 à la salle communale de St Nicolas. Vous êtes tous invités !
- **Megève** : Equipe Centre/Jaillet

HALTES SPIRITUELLES

Mardi 18 août : Eglise Saint-Martin à Poisy

De 9h à 16h30 : Fleurs et fruits dans l'œuvre de st François de Sales

Jeudi 20 août : Talloires (Ermitage St-Germain)

De 9h30 à 16h30 : Marcher vers l'Autre : la grâce de la Visitation

VENUE DU SAINT-PERE EN FRANCE

Les inscriptions sont ouvertes pour participer à l'occasion de la venue du Saint-Père en France, les 25 et 26 septembre prochains à Paris.

2 propositions avec un transport en autocar au départ de la Haute-Savoie.

► Formule 1 - Jeunes de 17 à 35 ans (25 et 26 septembre) : 115 euros

► Formule 2 - Ouverte à tous (26 septembre) : 110 euros

Inscription sur le site du diocèse, les places sont limitées.

Nous espérons vivre avec vous ce grand moment de foi et de communion autour du Saint-Père !

EDITO (suite)

D'une manière inattendue, il exprime son admiration devant la foi de cette femme et il exauce sa prière, il lui fait et lui rend justice au regard de sa foi.

Cette page de l'évangile de Matthieu nous encourage donc à avoir une confiance inébranlable dans le Seigneur et à persévérer dans la prière quoi qu'il arrive. Elle ouvre aussi à l'universalisme de la foi, le salut est pour tous ceux qui croient en lui, juifs ou païens.

Mais, elle comporte aussi une mise en garde. Les Juifs contemporains de Jésus, conscients, comme Paul le dit en Romains, d'être les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et d'appartenir au peuple de l'Alliance, avaient parfois tendance à se considérer comme supérieurs aux autres et à les mépriser. Cette tentation peut tout aussi bien s'insinuer dans le cœur des chrétiens que nous sommes : si nous avons à remercier Dieu de nous avoir appelés, nous ne devons pas nous imaginer qu'il l'a fait en raison de nos mérites. La justice de Dieu et cela peut nous révolter, ne s'exerce pas en fonction des mérites mais bien de la foi qu'on a en Dieu. Le cœur de notre Père du ciel est plus grand que le nôtre et son amour déborde toutes les frontières que les hommes dressent trop souvent. C'est précisément ce que la première lecture de ce dimanche, tirée du livre d'Isaïe, vient nous rappeler : « Ainsi parle le Seigneur : Je conduirai les étrangers à ma montagne sainte. Je ferai bon accueil à leurs sacrifices. Ma maison s'appellera 'Maison de prière pour tous les peuples' » Ces peuples étrangers, représentés par la femme cananéenne de l'Evangile, sont aimés de Dieu ; c'est pour eux aussi que son Fils unique a offert sa vie par amour ; ils sont appelés eux aussi à le connaître, notamment au travers de notre témoignage ; ils sont invités eux aussi à le servir et à entrer dans sa joie.

La justice de Dieu précède la morale, le culte, l'élection même. La foi est première pour recevoir cette justice qui est bien loin de nos critères et de nos catégories. Ceci dit le culte, la morale ou les mérites ne sont pas niés, ils sont remis à leur juste place, comme des fruits de notre foi et de la justice de Dieu que nous avons mis dans nos vies. Nous inversons bien souvent les choses en pensant que nos mérites, notre culte ou notre morale nous font entrer dans le salut et provoquent la justice de Dieu. La justice et le droit de Dieu sont premiers et vont à la rencontre de notre foi pour nous amener au salut et produire en nous les fruits que sont le culte, la morale, la charité.

Par son attitude perturbante, Jésus amène ses disciples à revoir leurs priorités et leur sens de la justice, et par la même à s'interroger sur leur foi. C'est ce qui nous est aussi demandé à nous en ce jour.

P. Damien Stampers



Flumet, La Giettaz, St Nicolas la Chapelle, Chaucisse, Notre-Dame de Bellecombe, Crest-Voland, Cohennoz, Combloux, Megève, Demi-Quartier, Praz sur Arly, Les Contamines-Montjoie, St Gervais, St Nicolas de Véroce

Site de la paroisse : www.diocese-annecy.fr/ste-anne

Adresse e-mail : ste-anne@diocese-annecy.fr

Facebook : Paroisse Ste Anne

Semaine du dimanche 16 août au samedi 22 août 2026
20^e dimanche du Temps Ordinaire - Année A

JUSTICE ET FOI SONT L'APPUI DE SON TRONE

Le thème de la justice domine les lectures de ce jour : « Observez le droit, pratiquez la justice, car mon salut approche, il vient, et ma justice va se révéler. » nous dit Is 56 dans la 1^{ère} lecture ; « tu gouvernes le monde avec justice ; tu gouvernes les peuples avec droiture. » lui répond le Ps 66 ; une justice un peu étrange si l'on écoute Paul dans la seconde lecture : « Dieu, en effet, a enfermé tous les hommes dans le refus de croire pour faire à tous miséricorde. » ; une justice dérangement si on lit l'évangile de la syro phénicienne.

Cet évangile est une illustration de la justice de Dieu et de la seconde lecture. Une femme païenne implore Jésus en faveur de sa fille ! Malgré son silence et son manque de réaction, elle ne renonce pas ; elle insiste même, au point que les disciples disent à leur Maître : « Donne-lui satisfaction, car elle nous poursuit de ses cris ! » Leurs propos nous rappellent une parabole relatée par saint Luc dans son évangile : celle de la veuve qui s'obstinait en vain à demander justice à un méchant juge. Cet homme malhonnête se fait à lui-même cette réflexion : « Je vais rendre justice à cette femme pour qu'elle ne vienne plus sans cesse m'assommer ». Luc nous révèle la portée de cette parabole : il s'agit de montrer qu'« il faut toujours prier sans se décourager ». Eh bien, c'est exactement ce que fait notre Cananéenne dans le récit qui nous est proposé aujourd'hui.

Cette femme vient se prosterner devant Jésus et l'implore à nouveau : « Seigneur, viens à mon secours ! » Or, voici que celui-ci lui oppose un refus catégorique. Il déclare à ses disciples : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues d'Israël ». De quel droit cette païenne vient-elle l'ennuyer ? Elle reçoit cette réponse bien peu encourageante : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants – c'est-à-dire des fils d'Israël – pour le donner aux petits chiens – c'est-à-dire aux païens ! » Pourtant la Cananéenne ne se laisse pas rebuter ; elle fait remarquer que les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ». N'y aura-t-il pas une miette pour elle, l'étrangère ? Le Maître restera-t-il intraitable, insensible à sa détresse ?